



RAPPORT DE LA PRESIDENTE
ASSEMBLEE GENERALE 22 février 2025

Bonsoir à toutes et à tous,

Chers invités de nos sections voisines fribourgeoises, je salue Anne-Marie Pilloud , présidente pour la section Dent de Lys, Pascal Waeber président pour Kaiseregg, , Tom Martinson vice-président pour Moléson, cher président du CRO Maxime Brodard, chers membres d'honneurs de notre section : Mathilde, Colette, Nestor, François, Michel, Serge, Eloi, Eric (Martha, Jean-Marc et Jean-Jean se sont excusés), cher journaliste de la Gruyère Philippe Huwiler, chers membres et ami.es de la montagne, Au nom du comité j'ai le privilège mais surtout le grand plaisir de vous adresser la bienvenue à notre 102^{ème} assemblée générale de la section La Gruyère du Club Alpin. Je vous remercie chaleureusement pour votre présence, qui témoigne de votre intérêt pour notre section. Mes remerciements également à La Maison du Gruyère pour la mise à disposition de ses locaux ainsi que pour l'apéritif dinatoire qui vous sera à toutes et tous servi à l'issue de cette assemblée.

Plusieurs personnes se sont excusé.es pour leur absence ce soir. En voici la liste. Pour celles et ceux atteints dans leur santé nous leur souhaitons un bon rétablissement.

Certains membres nous ont quitté pour rejoindre en paix des sommets de lumière. Ils seront toujours présents dans nos pensées et notre cœur. Nous leur adressons avec respect un instant de silence maintenant....

Merci.

Je salue et remercie sincèrement nos deux dévoués porte-drapeaux Michel Gremaud et André Pauchard. Ils apportent soutien et empathie aux proches. Un geste symbolique précieux qui témoigne de la dimension humaine de notre section.

Avant d'aborder l'ordre du jour, j'ai besoin de deux personnes, une scrutatrice et un scrutateur, en vue des votes qui seront effectués durant l'assemblée. Je propose à Mathilde Auer et à Tid, Maurice Beaud de se lever. Merci à vous deux.

Nous passons au point 1 :

1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Dans le Bouquetin de janvier 2025 vous avez pu consulter l'ordre du jour, aucune demande d'ajout n'a été exprimée. Nous avons dû avec regret enlever le point représentant les Jubilaires à cause d'une transition de système informatique du Cas Central, créant des complications pour la gestion des membres. Je vous donnerai quelques explications à ce sujet dans le rapport au point 3. Notre comité vous présente ses excuses. Afin de valider ce nouvel ordre du jour, je vous propose de lever la main si vous l'acceptez. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Merci pour votre acceptation

2. ADOPTION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 FEVRIER 2024

Dans le Bouquetin de janvier 2025 figure l'invitation à l'AG avec le lien pour consulter le PV de l'AG du 24 février 2024. Aucune remarque n'a été exprimée. Je vous demande de lever la main si vous acceptez ce PV de l'AG 2024. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? merci, le PV est accepté.

3. RAPPORT DE LA PRESIDENTE

Le premier mot que je tiens à exprimer est simple mais essentiel : MERCI.

C'est en effet en toute sincérité que je remercie toutes celles et ceux qui donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre notre section.

Ma reconnaissance s'adresse tout d'abord aux membres du comité ici à mes côtés. Nous formons une équipe soudée travaillant avec collégialité. Les trois nouvelles personnes nommées il y a 1 an se sont intégrées avec facilité et ont apporté dynamisme et créativité. Chaque dicastère a élaboré ses objectifs et ensemble nous les étudions dans un esprit constructif. Avec 11 comités annuels et plusieurs séances de groupes de travail, nous regroupons nos sujets de discussions, prenons les décisions et mettons en place les stratégies d'action avec collaboration et respect.

Non seulement au sein du comité, mais également dans chaque commission, chaque groupe de travail, ainsi que dans l'ensemble des chefs de courses et des responsables et gardiens de cabanes, toutes et tous nos bénévoles sont animés par une même motivation : l'engagement.

Cet état d'esprit apporte la solidité à notre section, ceci depuis sa fondation grâce à nos anciens auxquels je tiens à faire référence. Ils nous ont transmis le sens de la responsabilité et du travail d'équipe. Un souvenir rapporté, un conseil avisé, une poignée de main chaleureuse ou encore un mot d'encouragement unissent nos générations.

Une valeur sûre en des temps où l'évolution va vite, au risque de perdre notre équilibre. Heureusement, en restant bien accroché au plancher des vaches et avec un peu de recul, nous arrivons à relever ensemble les défis.

Cela dit, quel est le bilan de l'année écoulée ?

Voici d'abord un reflet du Comité Central :

1. La stratégie du CC pour les prochaines années s'organise autour d'un thème principal : un plan d'assainissement des finances. Le 16 mars 2024 a été voté un plan d'économies de 600000 francs pour 2024, 1,6 millions pour 2025 et 2 millions pour 2026. Le déficit du championnat du monde d'escalade 2023 (CME23) (1 million 781 mille francs) a engendré des coûts et nécessité une commission de contrôle de gestion dont les conclusions ne sont à ce jour pas encore totalement établies. Notre président central Stephan Goehre a présenté ses excuses lors de la dernière AG à Aarau le 23 novembre, expliquant que le CC n'a pas su gérer l'organisation d'un tel événement en déléguant la gestion et la budgétisation à un organisme externe. Un rapport de 22 pages a été publié par la commission de contrôle et a été discuté aujourd'hui même lors d'une assemblée extraordinaire à Aarau. Nous serons informés prochainement des conclusions.

Les dépenses supplémentaires du CC incluent un grand investissement pour le fond de rénovation des cabanes, stratégie nécessaire pour soutenir les travaux de plusieurs cabanes des Alpes. 9 millions sont validés pour 2025, pour un montant total prévu de 30 millions. 9 projets ont été acceptés, 8 seront soumis en 2026. Certaines cabanes subissent des dégâts liés au changement climatique et à la fonte du permafrost, rendant leurs fondations instables, d'autres sont tout simplement vétustes dans leurs sanitaires, locaux ou isolations.

Une conséquence des restrictions budgétaires créant un impact direct sur les sections est la diminution du soutien à la formation des chefs de courses. Notre section le subit également. Malgré cela nous maintenons pour objectifs la qualité et la sécurité dans nos courses. Notre investissement dans la formation de nos chefs de course en est la preuve et nous continuons à renforcer nos équipes pour répondre aux besoins de nos membres.

Le CC a également investi dans une réorganisation de son portail informatique avec un nouveau système de gestion des membres qui a changé en début d'année. La transition délicate a impacté notre organisation, avec pour conséquence une difficulté à obtenir à temps une liste fiable de nos jubilaires. En voici la raison : avec le changement de système, les adhésions ne sont plus calculées par année civile mais pas année d'adhésion effective. Par exemple, si un membre est entré en décembre 2024, il avait déjà un an d'adhésion en 2025 avec l'ancien système Navision. Cependant avec le nouveau système Hitobito il n'aura 1 an d'adhésion qu'en décembre 2025. Les années d'adhésion ont donc été recalculées au CC. Notre comité présente ses excuses aux jubilaires et nous leur rendrons honneur lors de notre prochaine assemblée.

Dernier dossier qui vient de nous arriver sur la table : une révision des statuts exigée pour le premier janvier 2026. Cette règle liée aux exigences du Standard de la branche Swiss Olympic s'applique pour toutes les sections du CAS mais aussi pour tous les clubs et organisations sportives de Suisse. Nous aurons besoin d'une assemblée extraordinaire afin de valider nos nouveaux statuts. La date proposée par le comité est le 14 novembre à 18h30 au Stamm. Un groupe de travail a été créé au sein du comité et nous allons plancher sur le dossier dès mars.

2. Outre les obligations dictées par le CC, l'année a été animée par divers dossiers. Le sujet d'actualité dont vous avez certainement entendu parler concerne l'ordonnance cantonale pour les 14 nouvelles zones de tranquillité mise en consultation du 14 octobre 2024 au 31 janvier 2025. L'objectif de cette révision est de canaliser les activités de loisirs afin de minimiser les dérangements et impacts sur la faune sauvage.

Nous avons eu de nombreux contacts entre les présidents et responsables de l'environnement et des courses des 4 sections fribourgeoises. Une demande commune de négociation a été envoyée le 31 janvier au service des forêts et de la nature. Actuellement nous sommes dans l'attente de réponse et nous avons un avis favorable pour une discussion ouverte dans les prochains mois. Lorsque les négociations auront abouti, nous ne manquerons pas de vous informer des décisions. Nous mettrons en place une soirée d'information afin d'offrir à nos membres les explications concernant ces applications, les périodes concernées, quel type de faune protégée et dans quelles zones. Concernant la zone située sur les flancs de l'Oberegg,

le canton concerné est celui de Berne, et les sections fribourgeoises n'ont donc pas été consultées l'an passé.

3. Mais le bilan essentiel et réjouissant au sein de notre section reste un investissement important dans l'ensemble des activités que nous offrons à nos membres. Chaque responsable de commission vous en fera le rapport.

Parallèlement, un groupe de travail est actif depuis plusieurs mois afin de dynamiser nos moyens de communication. Notre journal ainsi que notre site internet sont les éléments indispensables pour transmettre les informations de la vie interne de notre section. Dans un souci d'équilibre budgétaire, nous planchons sur une amélioration dans ce domaine. Vous aurez l'occasion de découvrir d'ici cet automne notre journal qui aura fait peau neuve. Nous espérons que le fruit de notre travail vous plaira. Un tout grand merci également à nos fidèles annonceurs qui font vivre notre bulletin. Quant au site internet, il suivra l'évolution en lien avec le Bouquetin.

Notre section s'agrandit, preuve d'une dynamique attractive. A ce jour nous comptons 2958 membres. Depuis le 25 février 2024, 255 nouveaux membres sont arrivés et 110 membres ont démissionné. Les traditionnelles journées d'accueil des nouveaux membres offrent une belle opportunité de rencontres et sont fort appréciées.

Je souhaite également féliciter les jeunes talents qui brillent au niveau national et international en ski-alpinisme de compétition, fruits d'un entraînement qui a démarré dans le cadre du CRO notamment, grâce au dévouement de Gérard Spicher qui vient de passer le flambeau à Maxime Brodard. Actuellement 8 jeunes de notre section s'y entraînent, belle relève assurée. Bravo également aux jeunes athlètes dans le cadre du CRE, notre section y est représentée par une fille. Tous ces jeunes sont un exemple de persévérance et la fierté de notre section.

Je tiens à relever encore l'investissement de notre responsable jeunesse Johannes qui a mis sur pied un centre régional d'alpinisme, le CRA, et s'y investit en tant que président.

Avant de passer la parole à mes collègues pour leurs rapports, je conclurai en lançant un appel à toutes celles et ceux qui souhaitent s'investir dans notre section. Nous avons besoin de nombreux bénévoles, notamment dans nos cabanes. La porte est ouverte avec pour garantie une expérience riche de partage, d'aventure humaine et sportive. N'hésitez pas à vous engager. Encore merci de votre confiance. Je cède maintenant la parole à Michel pour son rapport.

Jacqueline Cotting
Présidente